



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne
Circonscription de Chaumes-en-Brie

PRIMAIRE DANIEL BALAVOINE
4 rue des mésanges
77610 NEUFMOUTIERS-EN-BRIE

Procès-verbal du Conseil d'école
Année scolaire 2025/ 2026

Tél : 01.64.42.88.41		<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input checked="" type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 13 /03 /2026 De 18 H 36 à 19H 19
Courriel : Ce.0770843Y@ac-creteil.fr				
Directeur/trice	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Delarue			
IEN ou son représentant	<input type="checkbox"/> M. Bécourt			
Enseignant(e)s de l'école	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DORANTE <input checked="" type="checkbox"/> Mme AFCHAIN <input checked="" type="checkbox"/> Mme FOOS <input type="checkbox"/> Mme BARDY		<input checked="" type="checkbox"/> MME QUELIN <input checked="" type="checkbox"/> Mme SLOSSE <input checked="" type="checkbox"/> Mme LAMENDOUR <input checked="" type="checkbox"/> Mme HURON <input type="checkbox"/>	
	Membres du RASED		<input type="checkbox"/> Mme Bars-Valeyre <input type="checkbox"/>	
DDEN	<input type="checkbox"/> M. Gras			
Parents élus	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Domin <input checked="" type="checkbox"/> Mme Ursulet <input checked="" type="checkbox"/> M. Louis		<input type="checkbox"/> Mme Tollet <input type="checkbox"/> Mme Weissbrodt <input type="checkbox"/> Mme Mateos <input type="checkbox"/> Mme Da Silva	
	Le maire ou son représentant	<input checked="" type="checkbox"/> Mme De Greef		
Conseiller municipal	<input type="checkbox"/>			
Autres membres invités	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Absent(es)	Absent(es) excusé(es)			
<input type="checkbox"/> M. Gras <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> M. Bécourt <input checked="" type="checkbox"/> M. Pouillot		<input checked="" type="checkbox"/> Mme Bardy	
Président(e) de séance : Mme Delarue			Secrétaire de séance : Mme Dorante	

ORDRE DU JOUR
du 2ème conseil d'école

1. Prévisions rentrée 2026: effectifs PS
2. Inscriptions pour les PS
3. Sécurité et hygiène : PPMS, santé, PAI.
4. Présentation impérative des procédures 1er degré
5. Vie de l'école
6. Évaluations nationales de CP
7. Coopérative
8. Budget et travaux
9. Date et horaire du prochain conseil d'école.

La séance débute à : 18h36

1. Prévisions rentrée 2026 : Effectifs PS

Il est prévu un effectif de 17 PS pour la rentrée scolaire 2026. Soit une prévision d'un effectif pour la maternelle de 72 élèves et pour l'élémentaire de 110 élèves; soit un effectif total pour la primaire de 182 élèves.

A la rentrée nous étions à 188 élèves et nous sommes actuellement à 185 élèves.

La première phase de la carte scolaire s'est déroulée en début d'année 2026; la seconde phase aura lieu en juin puis la troisième phase en septembre 2026.

La directrice a publié un mot sur l'ENT afin que les familles indiquent à l'école d'éventuels déménagements.

2. Inscriptions pour les PS

Les inscriptions pour les enfants nés en 2023 qui entreront en PS en septembre 2026 ont débuté au mois de février.

Les inscriptions des élèves se font en deux étapes :

1ère étape : L'inscription en mairie avec les documents suivants:

- le carnet de santé de l'enfant
- le livret de famille
- un justificatif de résidence

2ème étape : prise de rendez-vous avec la directrice

Par courriel, téléphone ou par l'ENT:

Ce.0770843Y@ac-creteil.fr

01 64 40 42 88 41

3ème étape : L'admission à l'école

La directrice recevra les parents des nouveaux PS pour l'admission. Une visite de l'école est alors possible avec la présence du futur petite section. Il y aura un temps en classe le 18 juin de 16h45 à 17h15 avec les enseignantes, les parents et les futurs petites sections comme l'année dernière avec la remise d'un livret sur le fonctionnement de l'école et l'organisation des classes de maternelle.

Les parents seront avertis lors de leur RDV avec la directrice et par mail.

3.Sécurité et hygiène : PPMS, santé, PAI.

- En complément du PPMS ATTENTAT, un PPMS risques naturels a été effectué le 16 décembre. Le scénario était propre à l'école. Nous avons choisi le cas d'une tempête. Les élèves, dans le calme se sont mis en sécurité dans le dortoir pour les maternelles et dans les couloirs côté élémentaire. Par message WhatsApp, la directrice et les adultes présents dans l'école sont entrés en contact pour communiquer le nombre des élèves présents ainsi que le nombre d'adultes. Suite à ce PPMS, nous avons remonté que le signal d'alerte est identique au signal du PPMS/ qu'il n'y a qu'une seule malle côté élémentaire alors qu'il y a deux points de regroupement/ les radios présentes dans les malles ne fonctionnent pas.

Nous sommes toujours au niveau le plus élevé du plan « Vigipirate urgence attentat ». Il est donc demandé aux parents de rester le strict minimum devant l'école .

Afin de garantir la sécurité des élèves à l'extérieur de l'école, l'équipe enseignante a fait le choix de changer l'entrée des élémentaires et de revenir à une entrée pour tous, au portail principal.

- Un exercice incendie sera réalisé cette période. Les élèves ne seront pas avertis avant le déclenchement.
- Santé: l'infirmière de la PMI, a effectué le bilan de santé des élèves de moyenne section, les 12 et 13 mars . L'infirmière fera un retour aux parents si besoin par l'envoi d'un courrier aux familles concernées.
- PAI

Nous rappelons aux parents que pour la mise en place du PAI (Plan d'Accueil Individualisé), ils doivent remplir un dossier administratif avec les renseignements sur l'enfant, fournir l'ordonnance ainsi que les médicaments et faire remplir la fiche d'urgence à leur médecin traitant. Une fois rempli, la directrice envoie le formulaire complet au CMS d'Ozoir-la-Ferrière afin qu'il soit signé par le médecin scolaire.

La directrice fait un double du formulaire pour le périscolaire (accueil, cantine) mais il est important de fournir les cachets en double. Pour les PAI tels que asthme, crème solaire ... la nouvelle démarche indique une validation de la directrice et ne nécessite pas de transmission au CMS.

4.Présentation impérative des procédures 1er degré

L'absentéisme : toute absence doit être justifiée et les absences répétées même justifiées doivent faire l'objet d'un dialogue avec les parents.

Les accidents scolaires : Pour tout accident pendant le temps scolaire, les parents sont informés par téléphone ainsi que l'IEN et un rapport d'accident est rempli dans les 48 heures. Les parents reçoivent par mail la déclaration d'accident.

Les informations préoccupantes : pour toute suspicion de maltraitance, de manquement éducatif ou de défaut de soins, une équipe peut être réunie ou une remontée d'information préoccupante peut être envoyée à l'IEN.

Incidents: pour tout incident, tel que agression verbale ou physique, menace, intrusion, destruction ou dégradation de bien matériel, vol ... l'IEN est averti et une fiche de signalement est établie.

Lorsqu'un déménagement est prévu, la famille doit faire une demande de radiation auprès de la directrice afin de pouvoir obtenir un certificat de radiation et ainsi permettre de faire l'inscription dans la nouvelle école. La demande doit être signée par les responsables légaux.

La directrice rappelle que l'ENT permet uniquement aux enseignants de transmettre une information ou aux familles d'informer de l'absence d'un enfant mais toute communication, demande de RDV, doit se faire par le cahier de liaison.

Toute demande ou remontée d'incident est à effectuer par le biais du cahier de liaison ce qui permettra à l'enseignant de répondre ou de prendre RDV avec les parents pour échanger.

5. Vie de l'école

- Tous les élèves, sur des temps différents, se sont rendus à la bibliothèque pour un moment de lecture sur des thèmes propres à chaque classe
 - La chorale de Noël s'est déroulée le samedi 6 décembre. L'équipe enseignante a pu constater une baisse dans le nombre de présents et s'interroge sur la poursuite de celle-ci l'année prochaine.
 - Les CE2/CM1 ont conté des spectacles de marionnettes auprès des classes de maternelle.
 - Toutes les classes ont pu se rendre à un spectacle à l'Envolée offert par le Val Briard. Des ateliers en amont des spectacles, ont été mis en place à l'école et offerts également.
 - Les maternelles ont partagé un moment convivial autour de la galette en janvier
 - Les maternelles ont effectué leur sortie d'hiver le jeudi 12 février dans Neufmoutiers.
 - Les élèves de toute l'école ont pu participer le 17 février à un moment de partage autour d'un défilé suivi d'un goûter pour le carnaval.
 - Les LSU pour les élémentaires ont pu être consultés sur le site educonnect avant les vacances de février. Certains parents ne les ont d'ailleurs toujours pas consultés.
 - Les livrets pour les classes de maternelle ont été remis avant les vacances et des RDV individuels en mars ont été proposés.
 - Liaison école-collège : elle s'est déroulée en deux parties. Une première Visio a eu lieu en période 2 pour un bilan des évaluations nationales puis une rencontre le 10 février. Mme Delarue s'est rendue au collège afin de partager et d'harmoniser les pratiques en anglais.
 - Les élèves délégués des classes se sont réunis à deux reprises afin de discuter et de donner leurs idées sur la récréation, le potager, les problèmes de papier aux toilettes, la bibliothèque, un marché de fin d'année, des spectacles entre classes, et sur l'idée d'une œuvre collective. Ainsi, les élèves ont participé à la:
 - création d'un temps de jeux de société sur les temps de récréation en élémentaire
 - mise en place d'espaces définis (un côté pour les jeux de ballon et un autre pour les jeux collectifs sans ballon)
 - création d'un planning pour que tous les élèves puissent faire du ping-pong
 - l'idée d'une œuvre collective en lien avec le thème de l'année (sur le mur de la bibliothèque, un livre ouvert a été dessiné par Mme Lamendour et chaque classe fera des papillons de couleurs différentes pour représenter les nuances et sur lesquels seront inscrits les prénoms des élèves de l'école.
 - Des décroissements entre les groupes de Moyenne Section ont lieu les vendredis sur le temps de sieste des Petites Sections afin de travailler en art plastique, compréhension de texte et en sciences.
- Sorties de fin d'année :
- Les élèves de PS/MS, PS/GS et les CP/CE1 B se rendront au parc de Rentilly les 8 et 11 juin. MJC le matin pour un atelier proposé par un parent d'élèves.
- Sortie à Londres pour les élèves de CM2 du 17 au 19 juin.
- Les enseignants des classes de CP/CE1 A, CE1/CE2 et de CE2/CM1 se rendront à la Galleria Continua de Boissy le Chatel
- Les élèves participeront à une journée sport en lien avec la Semaine Olympique et Paralympique le vendredi 5 juin avec un CROSS le matin et des olympiades l'après-midi. La participation des parents pour encadrer sera la bienvenue.
 - La fête de l'école se déroulera le vendredi 26 juin et prendra la forme d'une exposition.
 - L'admission en classe de 6ÈME pour les CM2 se fera de manière informatisée. Une note d'information aux familles sera distribuée à partir du 16 mars pour indiquer les procédures (inscription dans un collège privé, dans un collège hors département, ou une demande de dérogation) et le volet 1 afin de déterminer le collège de secteur. A réception des volets 1 et suite aux éventuelles modifications demandées par les familles, le volet 2 sera distribué et permettra ainsi de valider la demande d'affectation.

6. Évaluations nationales de CP

Les évaluations nationales CP se sont tenues du **12 au 23 janvier 2026**
Points forts et points faibles pour l'ensemble des CP :

Français: l'item le plus réussi : comprendre un texte lu par l'adulte

Les items les moins réussis : comprendre des phrases lues seul(e) / lire à voix haute des mots et lire à voix haute un texte

Mathématiques : l'Item le plus réussi : comparer les nombres et l'item le moins réussi : additionner des nombres / résoudre des problèmes

Suite à l'analyse des évaluations nationales CP, les enseignantes de CP/CE1 ont mis en place des actions pour favoriser les apprentissages en lien avec ces items les moins réussis.

7. Coopérative

La coopérative d'école s'élève à : 2802,31 euros

L'équipe a acheté un sèche dessin, des legos XL et un coffre de jardin pour ranger le matériel du potager.

Nous sommes en attente du règlement des photos en noir et blanc.

8. Budget et travaux

Nous avons depuis le mois de janvier de nouveaux tricycles et draisiennes côté maternelle.

L'ampoule du vidéo projecteur de la classe 7 a été changé.

La mise en place des bannettes dans le bureau en attente.

Du terreau et des copeaux ont été donné pour le potager.

L'équipe et le voisin de l'école rappellent que le taillage des haies est essentiel avec les beaux jours qui arrivent.

Les cloches pour la récréation en attente.

Une réflexion autour de l'aménagement de la place et de la cour de l'école est en projet.

Les RPE ont donné 1500 euros pour la sortie scolaire à Londres des CM2.

La mairie a participé à hauteur de 3 000 euros au voyage des CM2.

La mairie finance également les transports pour les sorties scolaires de toutes les classes.

9. Date et horaire du prochain conseil d'école.

Le prochain et dernier conseil d'école aura lieu le vendredi 12 juin 2026 à 18h30.

Fin de séance À 19H19

Présidente
Mme Delarue



Secrétaire
Mme Dorante

